BULLETIN D'INSCRIPTION

Session de Formation:

"Channel Managers: 10 clefs pour mieux recruter, développer,

etpiloter ses partenaires commerciaux"

prendre en main votre territoire"

Afin de réserver votre place, merci de retourner la fiche d’inscription et les conditions générales de vente

dûment complétées et signées.

Merci de les faire parvenir par courrier ou par mail à :

PAD Consulting, 13 rue Saint Honoré, 78 000 Versailles.

Email : rene.causse@pad-consulting.com

 Entreprise : Adresse :

 Nom du stagiaire : Nom du Directeur Commercial :

 Email du stagiaire : Email du Directeur Commercial :

 Téléphone du stagiaire : Téléphone du Directeur Commercial :

|  |  |
| --- | --- |
| DESCRIPTION DE LA FORMATION | MONTANT |
| "Channel Managers : "10 clefs pour mieux recruter, développer et**Titre de la formation :** piloter ses partenaires commerciaux"**Référence :** REF02**Type :** Format interentreprises**Date :** 07/07/2020 et 08/07/2020**Durée :** 2 journées (16 heures)**Lieu :** Paris. Espace Hamelin. 17 rue de l'Amiral Hamelin.**Stagiaire :** |  **1 990,00 €** |
|  | **TOTAL HT****TVA 20%** |  **1 990,00 €** **398,00 €** |
|  |  |  |
|  |  **TOTAL TTC**  **A PAYER** |  **2 388,00 €** |

La facture sera transmise avec la convention de formation sur règlement acquitté

**Bon pour accord**

**Signature et cachet de l'entreprise**

La signature de ce bulletin d'inscription signifie l'acceptation sans réserve des conditions de vente qui accompagnent ce bulletin (page 2)

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1) Stages de formation

Le règlement du prix du stage est à effectuer à l'issue de la formation, sans escompte, par virement ou par chèque à l'ordre de « Partners & Alliances Development ».

Tous les prix sont indiqués hors taxes, ils sont à majorer du taux de la TVA en vigueur. Nos tarifs sont forfaitaires.

2) Repas

Les repas sont compris dans le prix de la formation.

3) Convention de formation

La convention de formation et la fiche d'inscription seront téléchargées, puis dûment complétées, signées et revêtues du cachet de l'entreprise.

A réception de l’envoi de ces dernières, PAD Consulting vous fera parvenir la fiche de convocation à la formation.

4) Attestation

L'attestation de participation au stage est adressée à l'issue de la formation.

5) Pénalités

Tout paiement intervenant postérieurement aux dates d'échéances figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

6) OPCO

En cas de paiement effectué par un OPCO, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

7) Report de la formation

Droit d'ajourner ce stage au plus tard trois jours avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés.

8) Cas d'empêchement

En cas d'empêchement majeur, vous avez la possibilité de vous faire remplacer par un collègue.

En cas d'annulation tardive [moins de huit jours avant le début du stage], PAD se réserve le droit de facturer les frais d'annulation pouvant atteindre 100% du prix du stage, Ce débit ne constitue pas une dépense déductible de la participation de l'employeur. Tout stage commencé est dû en entier.

9) Responsabilité

La responsabilité de PAD ne pourra être mise en cause, dans le cas où des dégradations ou des dommages seraient causés à des tiers et/ou aux propriétaires des locaux mis à disposition de PAD, par les participants aux stages, salariés des entreprises clientes, pendant la durée des sessions de formations.

10) Contestation

Toute inscription est soumise aux présentes conditions qui prévalent sur toute autre condition, sauf dérogation formelle et expresse de notre part. Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera portée devant le Tribunal de Paris.

Bon pour accord le / /

(Signature identique à celle de l’accord du devis)

